



Édito

Interprofession : de la grande cuisine...



Gilles LANIO
Président de l'UNAF

L'UNAF avait alerté les apiculteurs sur la précipitation de la part de certaines organisations à vouloir construire au pas de charge une interprofession avec l'aide de l'État. Face aux nombreux manques observés sur des statuts bâtis à la hâte, la réponse était toujours la même : il faut avancer, on verra ça plus tard lors de l'élaboration du règlement intérieur. Dans le collège production, il y a neuf organisations présentes dont une majorité d'entre elles voulaient aller vite. Lors des débats, quand un point de blocage apparaissait il y avait vote, et la minorité devait plier ou partir. Toute cette précipitation a fait que lundi 29 janvier, une fois les statuts votés, il a fallu passer à l'élection du comité exécutif de l'interprofession apicole. Les statuts sont clairs concernant les délibérations et les décisions : celles-ci doivent être prises à l'unanimité des collèges, avec majorité des 2/3 dans le collège production, mais rien n'est précisé concernant l'élection du comité exécutif. Les deux collèges de ce fait se sont retrouvés mélangés, ce qui a permis au collège commercialisation de décider en réalité qui serait élu dans le collège production. Les gagnants issus du collège production sont donc : Eric Lelong (FNSEA) au poste de président, Franck Alétru (SNA) au poste de secrétaire et Joël Schiro membre de ce comité exécutif. Pour ceux issus du collège commercialisation, Vincent Michaud décroche le poste de vice-président, M. Duret celui de trésorier et enfin Bertrand Freslon, représentant le syndicat du matériel, devient membre de ce comité. Cette cuisine entre bons amis rassemble des personnes ayant souvent des liens entre eux, car certains présidents de syndicats apicoles ne sont pas seulement apiculteurs mais sont également responsables de sociétés de négoce ou de conditionnement qui travaillent parfois pour la grande distribution... Un autre élu du collège production n'a pas manqué de soutenir Vincent Michaud lors d'une réunion au ministère qui affirmait que les apiculteurs sont là pour produire le miel, mais que la commercialisation doit revenir à la commercialisation et les apiculteurs doivent faire en sorte de se rapprocher du cours mondial du prix du miel pour le négociant... Il n'aura pas échappé à plus d'un que les représentants de ce comité exécutif penchent plus du côté du collège commercialisation que producteurs. En outre, avec un atelier FNSEA-conditionneurs, les apiculteurs ont quelques raisons d'être inquiets... Nous ne voulions pas d'un bureau, pour éviter que ce soit un petit noyau qui puisse s'accaparer le pouvoir, nous avons eu un comité exécutif et la différence semble mince.

Il existe déjà et depuis longtemps de nombreuses interprofessions... Dans bien des cas, les producteurs sont le dernier maillon de la chaîne, ils paient, sont en grande souffrance, mis en concurrence au niveau mondial et se trouvent lésés par la grande distribution qui fait la pluie et le beau temps. Pour que cette interprofession soit pérenne, il faudra surtout qu'elle garde les pieds sur terre. La première des décisions à prendre sera de bâtir un budget prévisionnel réaliste afin de commencer modestement et grandir petit à petit. Sachons au moins tirer les leçons de la catastrophe financière qui secoue l'ITSAP. Et pour cela, il va falloir finir par connaître sur quelle base et quel sera le montant de la cotisation volontaire obligatoire qui inévitablement sera mise en

place et payée chaque année par les apiculteurs professionnels et pluriactifs... Il faudra alors prendre le temps d'expliquer aux apiculteurs, pour certains en difficulté financière, à quoi servira l'argent qu'ils vont devoir donner par le biais de cette CVO. A l'heure qu'il est, l'interprofession n'a pas encore d'existence légale car il reste une étape importante à franchir, celle du règlement intérieur.

Les apiculteurs existent bien et sont partie intégrante de l'agriculture

Jeudi 26 janvier, le Président de la République, lors de ses vœux à l'agriculture dans le Puy-de-Dôme, a déclaré vouloir « une vraie stratégie nationale de souveraineté alimentaire ». Pour atteindre cet objectif, il y a nécessité de muscler la filière colza et tournesol. Il a raison et c'est un beau défi.

Petit retour en arrière. Il y a quelques années, l'Europe a tenu ce même discours avec le même objectif : être moins dépendants du continent américain. Pour cela, les surfaces en colza ont entre autres augmenté, mais les résultats n'ont pas été à la hauteur des attentes. Les rendements n'ont pas été au rendez-vous tout simplement en raison d'un manque de pollinisateurs. Ce programme ambitieux a été un échec. Aujourd'hui, honnêtement il n'est pas envisageable de dire que la grande famille des pollinisateurs se porte mieux. Les parcelles cultivées sont toujours plus grandes, et les talus quant à eux sont toujours aussi rares ne permettant pas aux pollinisateurs sauvages de se maintenir en nombre suffisant. Ils ont perdu le gîte et le couvert, et pour couronner le tout les pesticides sont plus que jamais toujours présents. Pour que ce plan préconisé par le Président de la République soit une réussite, il faut des insectes pollinisateurs. Les abeilles peuvent contribuer grandement à cela, pour autant elles ne doivent pas être prises comme matière consommable. Le rapport entre apiculteurs et producteurs d'oléoprotéagineux doit se faire dans un esprit gagnant-gagnant. Pour cela, les apiculteurs doivent être intégrés dans ce plan ambitieux, pour éviter les déboires que malheureusement le monde apicole a trop souvent connus sur les grandes cultures.

1^{er} Concours des miels de France

Un rayon de soleil, pour ne pas dire un rayon de miel ce jeudi 25 janvier au CESE à Paris, au palais d'Iéna, haut lieu emblématique de la République. Il y avait du monde ce jour-là dans la salle des Colonnes pour participer au 1^{er} Concours des miels de France organisé par l'UNAF en partenariat avec la CNTESA. Plus de 100 jurés, dont des grands chefs étoilés comme Michel Grobon, ancien cuisinier de la Maison Blanche, de nombreux meilleurs ouvriers de France en pâtisserie, des personnalités comme Élie Semoun, le tout sous la responsabilité de Mme Dominique Loiseau, présidente du jury. Plus de 140 miels étaient présentés dans 20 sections. Ce concours a permis de mieux faire connaître et valoriser la qualité et la diversité des miels de nos territoires. Cette journée fut une réussite et la presse, séduite par ce défi, a massivement relayé ce succès. Cette réussite en appelle d'autres. Dès à présent, nous donnons rendez-vous aux apiculteurs comme à nos partenaires et aux jurés pour le 2^e Concours des miels de France organisé par l'UNAF et la CNTESA au palais d'Iéna. Nous serons encore plus nombreux et, ensemble, nous contribuerons à valoriser les miels de France, et le travail des abeilles et des apiculteurs.